

Barème de l'aide à la gratuité 2022-2023

Montants en dessous desquels le dispositif d'aide à la gratuité peut être accordé

Composition du foyer	Montant mensuel	Composition du foyer	Montant mensuel
Personne seule + 1 enfant	863,28 €	Couple + 1 enfant	1 035,94 €
Personne seule + 2 enfants	1 035,94 €	Couple + 2 enfants	1 187,21 €
Personne seule + 3 enfants	1 266,15 €	Couple + 3 enfants	1 413,35 €
Personne seule + 4 enfants	1 496,36 €	Couple + 4 enfants	1 643,56 €
Par enfant supplémentaire	230,21 €	Par enfant supplémentaire	230,21 €